



**ARLES**  
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

Envoyé en préfecture le 03/04/2018  
Reçu en préfecture le 03/04/2018  
Affiché le   
ID : 013-211300041-20180328-2018\_0065-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ARLES**

**SÉANCE DU MERCREDI 28 MARS 2018**

**N° 2018\_0065 : AVENUE DE LA LIBERATION - RECLASSEMENT DANS LA VOIRIE COMMUNALE DE LA RD 570N ET LA RD 17 APRES TRANSFERT PAR LE DEPARTEMENT**

L'an deux mille dix huit, le vingt huit mars, à 15 h 00, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'Arles, régulièrement et individuellement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, au lieu habituel de leurs délibérations, sous la présidence de Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 45

**Étaient présents :**

Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Maire, Madame Danielle DUCROS, Adjointe au Maire / Adjointe de quartier, Monsieur Jean-Luc MASSON, Adjoint au Maire, Madame Florence RIVAS, Adjointe au Maire, Monsieur Nicolas KOUKAS, Adjoint au Maire, Madame Arielle LAUGIER, Adjointe au Maire, Madame Claudie DURAND, Adjointe au Maire, Madame Hamina AFKIR, Adjointe au Maire, Madame Sylvia LEPESANT, Adjointe au Maire, Monsieur Pierre VETILLART, Adjoint au Maire, Monsieur Bernard JOURDAN, Adjoint au Maire, Monsieur Yvan LAVILLE, Conseiller Municipal, Madame Thérèse-Annie FRANCOIS, Adjointe de quartier, Monsieur Jean-Yves PLANELL, Adjoint de quartier, Monsieur Philippe MARTINEZ, Adjoint spécial, Madame Claude LECAT, Adjointe spéciale, Madame Minerva BAUDRY-PEIRO, Conseillère municipale, Madame Françoise ROUZIES, Conseillère municipale, Madame Chantal BAILLY, Conseillère municipale, Madame Maria AMOROS, Conseillère municipale, Madame Sylvette CARLEVAN, Conseillère municipale, Madame Samira BOUCHIKHI, Conseillère Municipale, Madame Fabienne PAUTONNIER, Conseillère Municipale, Monsieur Carlos LOPEZ, Conseiller Municipal, Monsieur David GRZYB, Conseiller Municipal, Monsieur Gilles RUIZ, Conseiller Municipal, Monsieur Philippe VIAL, Conseiller Municipal, Monsieur Serge BERTHOMIEU, Conseiller municipal, Madame Florence BIERMANN, Conseillère Municipale, Madame Muriel BOUALEM, Conseillère Municipale, Monsieur Cyril JUGLARET, Conseiller Municipal, Monsieur Pierre CHENEL, Conseiller Municipal, Monsieur Jean BERNABE, Conseiller Municipal, Madame Valérie NICOLAI, Conseillère Municipale, Monsieur Erick SOUQUE, Conseiller Municipal

**Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

**Mandataires :**

Monsieur Patrick CHAUVIN  
Monsieur Christian MOURISARD  
Monsieur Nicolas JUAN  
Monsieur Alain DERVIEUX  
Monsieur Bernard BACCHI  
Monsieur Mohamed RAFAI  
Madame Nora MEBAREK  
Madame Luce CORDIER  
Madame Nadine CATHALA

**Mandants :**

Madame Danielle DUCROS  
Madame Claudie DURAND  
Monsieur Philippe MARTINEZ  
Monsieur Jean-Yves PLANELL  
Monsieur Pierre VETILLART  
Madame Samira BOUCHIKHI  
Monsieur Jean-Luc MASSON  
Madame Valérie NICOLAI  
Monsieur Pierre CHENEL

**Absent(e)s excusé(e)s :**

Monsieur Mingo ROMANO, Conseiller Municipal

Le Conseil Municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### N° 2018\_0065 : AVENUE DE LA LIBERATION - RECLASSEMENT DANS LA VOIRIE COMMUNALE DE LA RD 570n ET LA RD 17 APRES TRANSFERT PAR LE DEPARTEMENT

**Rapporteur(s) : Monsieur GRZYB, Nicolas KOUKAS**

**Service : Foncier**

Comme suite à l'aménagement et la mise en circulation du prolongement de la rocade au nord d'Arles, le Conseil Départemental a fait part de son souhait de transférer l'avenue de la Libération au profit de la Commune, à savoir :

- Tronçon de la RD 570n - section située entre le giratoire Nord de la rocade et le giratoire du Pont des Moines - PR 31 + 392 à 33 + 7
- Tronçon de la RD 17 - section située entre le giratoire du Pont des Moines et le giratoire Germaine Tillion - PR 0 à 0 + 216.

Préalablement, le Département s'est engagé à effectuer des travaux de remise en état de la voirie et des trottoirs.

Ces travaux seront réalisés par le CD 13 courant 2018 pour le tronçon de la RD 17 et de la RD 570 jusqu'à hauteur de la rue Adrien Mouton, comme teinté de rose sur le plan ci-joint.

Il convient aujourd'hui d'envisager, après transfert par le Département, le reclassement de ces voiries et trottoirs dans le domaine public communal.

En ce qui concerne la section de l'avenue de la Libération comprise entre le rond-point nord et la voie ferrée, cette portion étant incluse dans la zone d'activités économiques Arles-Nord, représentée en vert sur le plan ci-joint, elle sera remise en état par l'ACCM puisqu'elle est située dans la zone de responsabilité communautaire. Ces travaux seront cofinancés par le CD 13.

Je vous demande de bien vouloir :

**1- ACCEPTER** le transfert par le Département des Bouches-du-Rhône en vue de leur reclassement dans le domaine public communal :

- du tronçon de la RD 570n section située entre le giratoire Nord de la rocade et le giratoire du Pont des Moines entre les PR 31 + 392 à 33 + 7,
- du tronçon de la RD 17 situé entre le giratoire du Pont des Moines et le giratoire Germaine Tillion entre les PR 0 à 0 + 216,

**2- PRÉCISER** que la partie comprise dans la zone d'activités économiques Arles-Nord, entre le rond-point nord de la rocade et la voie ferrée, zone de responsabilité communautaire sera remise en état par l'ACCM ; ces travaux seront cofinancés par le Département,

**3- INDIQUER** que ces reclassements interviendront dès que les travaux de remise en état des voiries et trottoirs auront été effectués par le CD 13 et l'ACCM,

**4- AUTORISER** Monsieur le Maire le Maire à signer au nom et pour le compte de la Commune d'Arles tout acte à intervenir dans cette affaire.

Après examen par la commission plénière du 19 mars 2018, ce projet entendu, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Envoyé en préfecture le 03/04/2018

Reçu en préfecture le 03/04/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 013-211300041-20180328-2018\_0065-DE

**ADOpte À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

**Fait à Arles, le 29 mars 2018**

**« signé »**

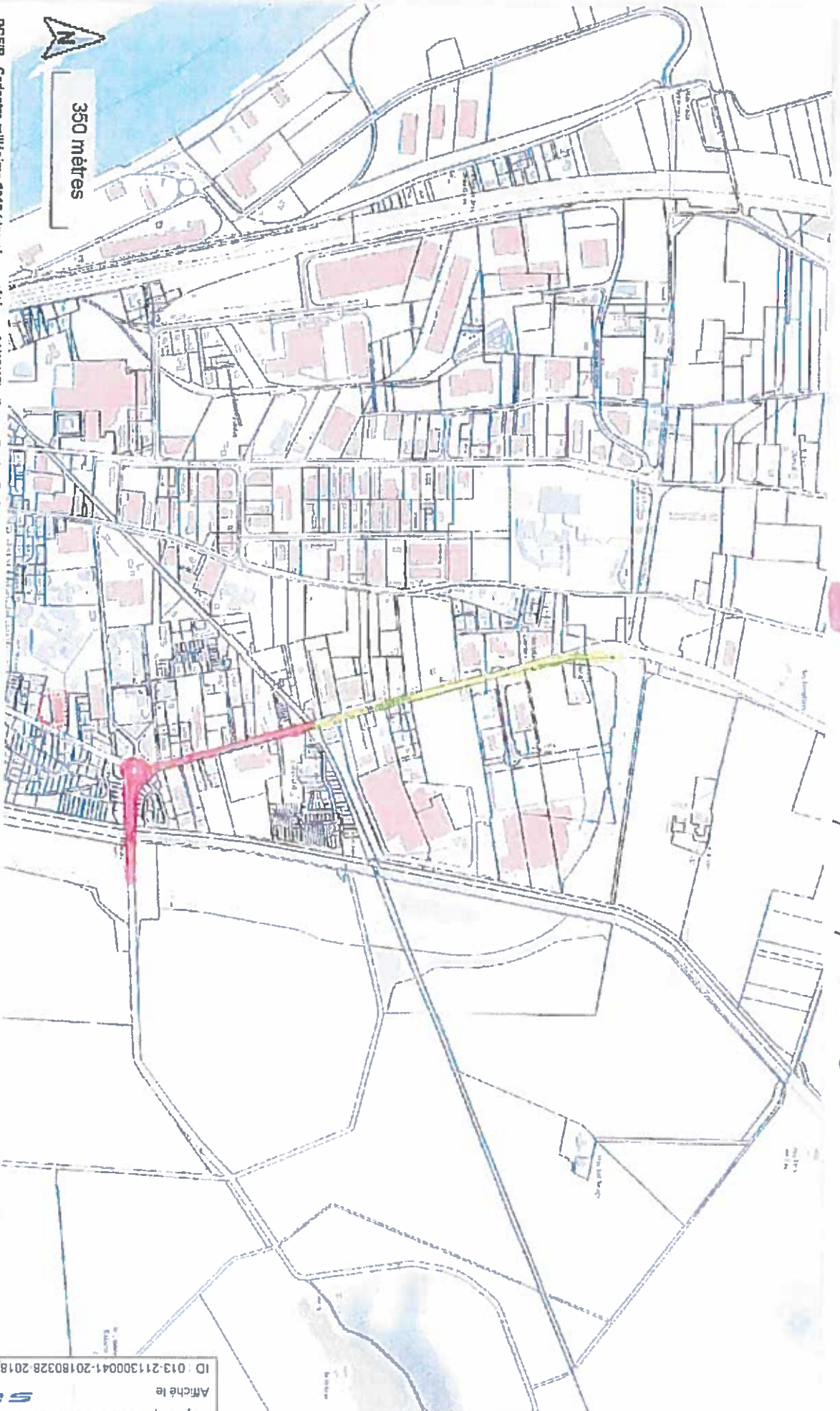
**Danielle DUCROS  
Adjointe au Maire d'Arles**

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



AVENUE DE LA LIBERATION

*Mise en conformité par l'ACM séparée par le CD 13*  
*Mise en conformité par le CD 13*



DGFiP - Cadastre millésime 2016 (données arrêtés au 31/12/15) - FranceRaster © V5

Echelle : 1/11320  
Date : 19/01/2018

Tél. : 04 86 52 60 00  
Site Internet : [www.agglo-eccm.fr](http://www.agglo-eccm.fr)  
Email : [lepresident@agglo-eccm.fr](mailto:lepresident@agglo-eccm.fr)



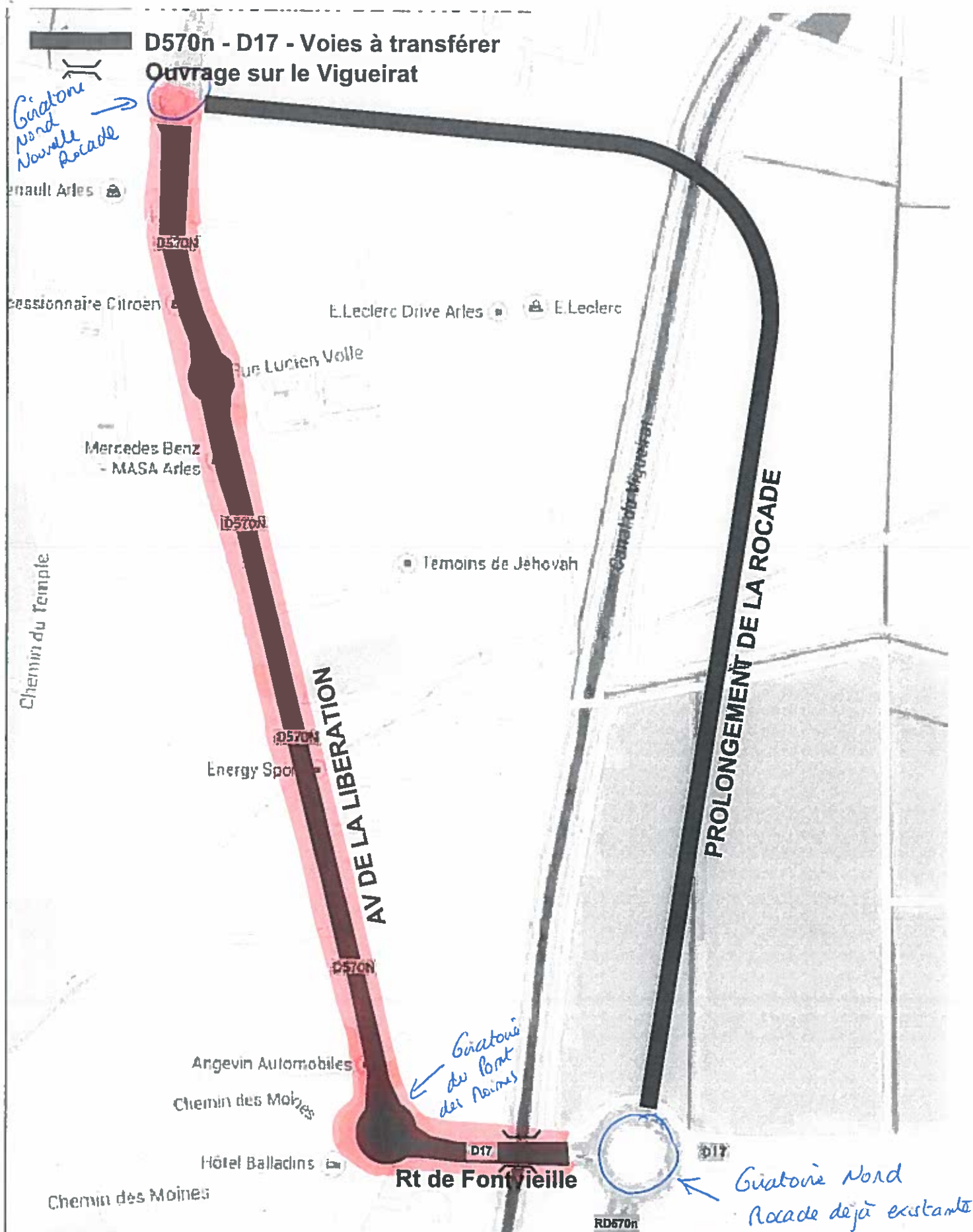
ID : 013-211300041-20180328-2018-0065-DE

Affiché le

Reçu en préfecture le 03/04/2018

Envoyé en préfecture le 03/04/2018





cg13.fr

**RD570n- Prolongement de la rocade d'Arles**  
**Voies à transférer**